

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2014

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le-vingt-un février deux mil quatorze à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 14 février 2014 adressée par M. Hervé CORGER, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs ASTIER Raymond, BERNARD Sylvie, BOISSAT Paul, CHAPEY Gérard, CHARCOT Catherine, CHAUVE Pierre, CHERASSE Yvette, CORGER Hervé, DEBAIN Christiane, FAYARD Monique, FOURNIER Michel, GIRAUDET Thierry, JEAN Brigitte, MITON Sophie, MIZOULE Jacqueline, RASTOIX Pascale,

Pouvoirs : M. PEREZ Pierre à M. BOISSAT Paul
M. BOILE Antoine à M. FOURNIER Michel
M. DUPUIS Alain à M. CORGER Hervé

Secrétaire de séance : Mme CHARCOT Catherine

Secrétaire administrative : Mme BRIFFOND Catherine

M. le Maire propose de rajouter une délibération à l'ordre du jour :

- Création de deux postes pour contrats occasionnels TAPS « d'Adjoints d'Animation de 2^{ème} Classe »

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Projet logements sociaux Ophis : rachat parcelle EPF/Smaf

PLU : validation modification simplifiée n°3

Ouverture de crédits : Chaudière : bâtiment rue du couvent

Mobilier Ecole

Travaux Ecole

Infos sur les commissions

Infos intercommunales

Questions diverses

CREATION DE DEUX POSTES D'ADJOINTS D'ANIMATION DE 2^{ème} CLASSE :

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui a généré des sureffectifs momentanés d'enfants sur la période périscolaire de fin de journée, il conviendrait de renouveler les postes d'Adjoints d'Animation de 2^{ème} classe pour la période du 17 mars 2014 au 25 avril 2014 pour une durée hebdomadaire de 9 h.

M. Thierry Giraudet présente la demande de renouvellement de contrats pour la rentrée des vacances d'hiver. La prolongation de 2 contrats de 15H45 à 18H à raison de 4 jours par semaine est demandée.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

Un point sur le fonctionnement est donné. Madame Nadot travaille pour le périscolaire les Jeudi et Vendredi. Pendant les vacances un travail sur les projets à venir sera fait. Le CNFPT va prochainement convier les agents qui travaillent dans le cadre des TAPS à des temps de formation. Ceci à la demande de différentes Communes. En amont, une étude des besoins de formation est en cours.

PROJET LOGEMENTS SOCIAUX

OPHIS

Une opération de programmation de logements sociaux a été lancée par délibération du 18 mars 2011.

Le projet ayant évolué, l'OPHIS du Puy de Dôme propose un programme comprenant :

- Rue du Pont Neuf : 4 logements, 2 T3 et 2 T4,
- Presbytère : 4 logements : 2 T2, 1 T3 et 1 T4,
- Maison Miramand : -rez-de-chaussée : un logement municipal (T2 ou T3) et un local municipal destiné à accueillir les services de La Poste,
- étage : 3 logements : 1 T2, 1 T3, 1 T4

Pour réaliser ce programme mixte sur un des bâtiments, il convient de mettre en place une convention constitutive de groupement de commandes.

M. le maire propose de valider ce programme, et de valider la mise en place d'une convention de groupement de commande pour en faciliter la réalisation.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

Pour information :

- Presbytère : une rencontre a eu lieu avec l'association paroissiale, et il a été décidé d'un commun accord qu'une salle de réunion n'était pas indispensable. Une autre solution est disponible sur la commune d'Ennezat.

Par ailleurs :

- rue du Pont Neuf : deux logements pour personnes à mobilité réduite sont intégrés au projet.
- maison Miramand : au rez-de-chaussée le logement sera compatible pour pouvoir en cas de besoin répondre à une demande de cabinet médical.

Cette opération qui est en cours d'étude depuis 3 ans relève pour les VRD de la compétence de la Communauté de Communes.

Cet ensemble pourra aussi permettre d'envisager un nouvel aménagement du bourg.

Etablissement Public Foncier/Smaf:

Dans le cadre du projet de réalisation de logements sociaux, il convient que la commune de Saint Beuzire soit propriétaire des parcelles cadastrées AC 131 et 267.

L'Etablissement public a acquis pour le compte de la commune les immeubles cadastrés suivants :

- | | |
|------------------------------|---------|
| - AC 131 d'une superficie de | 2a 43ca |
| - AC 267 d'une superficie de | 48ca |

Afin de préparer l'aménagement d'un bâtiment destiné à accueillir des logements sociaux et un local professionnel.

Il est proposé aujourd'hui au conseil municipal de racheter ces biens afin de poursuivre l'objectif défini ci-dessus. Cette transaction sera réalisée par acte administratif. Le prix de cession hors TVA s'élève à 67 194.62 €.

Sur ce montant s'ajoute une TVA sur marge de 348.68 €, soit un prix de cession, toutes taxes comprises de 67 543.30€.

La collectivité a déjà versé 51 181.52 € au titre des participations, soit un solde restant dû de 16 013.10 € auquel s'ajoutent une TVA sur marge de 348.68 € et de frais d'actualisation pour 300.06 € dont le calcul arrêté au 1er septembre 2014, date limite de paiement d'un total de 16 661.84 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

PLU : validation modification simplifiée n°3

M. le Maire rappelle par délibération en date du 15 novembre 2013, la municipalité a engagé la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme.

Les documents ont été mis à disposition du public au 13 janvier au 10 février 2014. L'information publique a été donnée par affichage durant toute cette période et par article de presse.

Lors de la clôture du registre, il a été observé qu'aucune observation n'a été consignée.

M. le Maire propose de valider l'approbation de la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'approuver la modification simplifiée N°3 du Plan Local d'Urbanisme, telle qu'elle est annexée à la présente délibération ;

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

OUVERTURES DE CREDITS :

Chaudière : bâtiment rue du couvent

Une chaudière a été achetée pour remplacer la chaudière précédente défectueuse. Pour payer ces travaux avant le vote du budget 2014, il convient de valider cette dépense et de prévoir au compte 2135 Opération 093, la somme de 8112 € qui sera inscrite au budget 2014.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

Mobilier Ecole

Pour aménager les nouveaux locaux de l'Ecole publique, du mobilier a été acheté auprès de WESCO. Pour payer ces commandes avant le vote du budget 2014, il convient de valider cette dépense et de prévoir au compte 2184 Opération 099 Ecole, la somme de 2303 € qui sera inscrite au budget 2014.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

M. le Maire remercie les Elus qui ont aidé aux opérations de déménagement.

TRAVAUX ECOLE : assurance Groupama

L'assurance « Groupama » nous a adressé :

- Un avenant au contrat Villasur (1070), suite aux modifications suivantes :
- Adjonctions de bâtiments
- Agrandissement école

Il convient d'autoriser M. le Maire à signer ces documents.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

Madame Jacqueline Mizoule demande si les usagers des nouveaux locaux sont satisfaits ? Les enseignants ont des retours positifs. Il y a quelques modifications techniques à opérer. L'organisation des flux de circulation convient, et cette répartition assure une certaine sécurité. Le début des travaux de la 2^{ème} tranche a commencé (désamiantage exécuté, les sanitaires ont pris un peu de retard). Viendront ensuite les travaux de la garderie, bureau de la Direction, le local des vélos, la cours et le traitement solaire).

INFOS SUR LES COMMISSIONS

Commission « Agriculture - Aménagement du territoire » :

M. Michel Fournier informe l'assemblée de l'évolution des dossiers et des travaux pour l'aménagement de la zone pilote habitat : les travaux de voiries se mettent en place. Il faudra aussi envisager une étude au SIEG concernant les éclairages sur la rue du Pont Neuf. Le Chemin de la Malherbe est fermé pendant les travaux.

- concernant la salle du « couvent » : les travaux des faux plafonds ont été réalisés.

M. Raymond Astier apporte l'information sur le nettoyage des fossés par le syndicat rive droite de la Morge. Des plantations sont en cours sur le merlon derrière le lotissement « European homes ». Michel Fournier fait remarquer que ce merlon s'est tassé.

M. Paul Boissat ajoute que cet hiver les chemins ont été dégradés et qu'il faudra envisager des travaux.

M. Gérard Chapey relaie une information du SBA : dans le cadre de l'application de la tarification incitative il faut trouver un lieu d'implantation pour les colonnes semi-enterrées. Une proposition de les localiser à proximité de la cantine a été faite (les bacs actuels seront supprimés) ce qui permettrait de mutualiser la gestion des déchets collectifs (cf. proximité de la salle des fêtes, de l'école, de la micro-crèche privée). S'ensuit un débat sur le tri et le compostage.

M. le Maire évoque la mise en vente des locaux de l'ancienne station-service. L'idée de délocaliser l'actuelle caserne des pompiers a été étudiée avec la visite du SDIS. Néanmoins, ce bâtiment ne peut pas être transformé en caserne. La Mairie propose alors de ne pas engager de dépenses dans l'achat de ce bâtiment

Commission « Activités Sportives - Vie Associative – Jeunesse »

M. le Maire informe qu'en amont du bal des conscrits une réunion a rassemblé les conscrits, leurs parents, les membres du CCA ainsi que la gendarmerie afin que chacun soit bien sensibilisé aux obligations légales d'une telle animation.

M. le Maire ajoute qu'au niveau de la réservation des salles municipales parmi les multiples utilisateurs sur la Commune il faut aussi penser à tenir compte des besoins des services de la Communauté de Communes. Il conviendra de les inviter à la réunion annuelle de concertation.

-Concernant les vestiaires du foot, les travaux de renforts des bancs sont terminés.

-L'organisation de la randonnée pot au feu a rencontré un vif succès.

Commission « Communication - Culture »

Madame Jacqueline Mizoule fait un bref retour sur la tenue de la conférence de Jean-Paul Fontanon sur la période de la guerre de 14-18 : 2 accueils de classes ont été réalisés ainsi qu'une rencontre en soirée. Elle annonce les prochaines initiatives culturelles : la fête du jeu le Samedi 1^{er} Mars et l'apéro-lecture du 28 Mars avec l'écrivain régional : Antonin Malroux.

M. le Maire indique que pour le festival BD le barnum sera déplacé exceptionnellement étant donné les travaux de l'école sur le parking face à la salle des fêtes.

Commission « Administration générale »

M. Paul Boissat informe de la visite du Centre de Gestion dans le cadre du CHS. L'évaluation menée fait ressortir de bons retours sur la gestion et la sécurité des locaux et des agents. Il y a eu des recommandations complémentaires de mises aux normes. La présence dans les agents d'un interlocuteur ACMO est saluée comme positive.

INFOS SUR L'INTERCOMMUNALITE

Au niveau du Biopôle, les travaux du giratoire sur la route de Ménérol sont terminés. L'aménagement paysager de la traverse est en cours.

Pour ce qui est de l'aire de co-voiturage, le travail sur le foncier a été acté par la Communauté de Communes. Les subventions auprès du Conseil Général sont demandées. Cette aire pourrait voir le jour courant 2014.

L'utilisation du bus de la SMTC monte en charge progressivement. Concernant les transports du Conseil Général avec le pass-vert, ils prendront fin en Aout 2014. Les Elus doivent demeurer attentifs aux différents besoins de transports.

La dernière réunion du PLH sur la Communauté de Communes s'est tenue avec la validation des propositions du comité de pilotage. Le PLH sera finalisé fin 2014 en suivant les recommandations du SCOT. (Pour rappel, d'ici 2015, tous les PLU devront être en conformité avec le SCOT).

Annonce de l'ouverture d'un nouveau service aux familles et jeunes enfants sur la Communauté de Communes : le Lieu d'accueil Enfants-parents ouvrira ses portes à compter du Vendredi 14 mars 2014.

CALENDRIER

- Lundi 24 Février : commission listes électorales
- Mardi 18 Mars : vote compte administratif
- Dimanche 23 et 30 Mars : élections municipales

La séance est levée à 21H50

SAINT-BEAUZIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2014

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - Signatures

| NOM PRENOM | SIGNATURE |
|--------------------|------------------|
| ASTIER Raymond | |
| BERNARD Sylvie | |
| BOILE Antoine | |
| BOISSAT Paul | |
| CHAPEY Gérard | |
| CHARCOT Catherine | |
| CHAUVE Pierre | |
| CHERASSE Yvette | |
| CORGER Hervé | |
| DEBAIN Christiane | |
| DUPUIS Alain | |
| FAYARD Monique | |
| FOURNIER Michel | |
| GIRAUDET Thierry | |
| JEAN Brigitte | |
| MITON Sophie | |
| MIZOULE Jacqueline | |
| PEREZ Pierre | |
| RASTOIX Pascale | |

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|